

∟) SECRET N° 94-236 du 26 Juillet 1994
Portant nomination à titre exceptionnel
et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin
de Monsieur Peter SCHNITTGER

Le Président de la République
Chef de l'Etat
Chef du Gouvernement
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

- VU La loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU La loi n° 86-010 du 26 février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;
- VU La loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU La décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991 ;
- VU Le décret n° 94-134 du 06 mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU L'Extrait du Relevé n° 23/SCG/REL du 16 juin 1994 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 15 juin 1994 ;
- Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Juin 1994,

DECRETE :

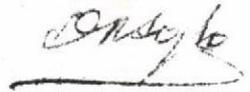
Article 1er : Est nommé à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang du 21 juin 1994, Monsieur Peter SCHNITTGER, Conseiller Technique, Chef de Projet Bénino-Allemand de Football en reconnaissance du rôle appréciable qu'il a personnellement joué dans la mise

en oeuvre du projet Bénino-Allemand de Développement du Football béninois.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Juillet 1994

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier
de l'Ordre National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - Ministères 19 - CES 2 - GCOMB 10 - CS 2 - SCG
SG-PR 2 - MEPR 2 - Départements 6 - DPE-DIC-INSAB 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-
ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 1 - Intéressé 1.